



Centre Nautique de Visé

Section AVIRON



Matricule 43

INVITATION

Le Centre Nautique de Visé a le plaisir de vous inviter au

3ème HANDICAP INTERNATIONAL DE VISE SUR 5 KM

qu'il organisera en collaboration avec la Ligue Francophone d'Aviron et l'Echevinat des Sports de Visé, le

SAMEDI 26 JUIN 2010

à partir de 14h00 sur l'Ile Robinson (départ à 15h00).

Inscriptions

Avant le 14 Juin 2010 à 18h00 sur

aviron.cnv@gmail.com

ou par fax au 04/ 379.11.01

Informations complémentaires
auprès de Bruno Renson par tél. au 04/ 379.28.10.

Pièces jointes :

Règlement

Grille des handicaps

Bulletin d'inscription à la régata

Bulletin d'inscription au barbecue



Centre Nautique de Visé



Section AVIRON

Matricule 43

3^{ème} Handicap International de Visé du 26 juin 2010.

Bateau/catégorie	Master H	Master G	Master F	Master E	Master D	Master C	Master B	Master A	Senior A	Senior B	Junior 18	Junior 16
C1	0:00:30	0:01:00	0:01:30	0:02:00	0:02:15	0:02:45	0:03:00	0:03:30	0:03:45	0:03:30	0:03:15	0:02:45
2+	0:01:15	0:01:45	0:02:15	0:02:45	0:03:00	0:03:30	0:03:45	0:04:15	0:04:30	0:04:15	0:04:00	0:03:30
1X poly	0:01:15	0:01:45	0:02:15	0:02:45	0:03:00	0:03:30	0:03:45	0:04:15	0:04:30	0:04:15	0:04:00	0:03:30
1X	0:01:30	0:02:00	0:02:30	0:03:00	0:03:15	0:03:45	0:04:00	0:04:30	0:04:45	0:04:30	0:04:15	0:03:45
C2	0:01:45	0:02:15	0:02:45	0:03:15	0:03:30	0:04:00	0:04:15	0:04:45	0:05:00	0:04:45	0:04:30	0:04:00
2X poly	0:02:00	0:02:30	0:03:00	0:03:30	0:03:45	0:04:15	0:04:30	0:05:00	0:05:15	0:05:00	0:04:45	0:04:15
2-	0:02:15	0:02:45	0:03:15	0:03:45	0:04:00	0:04:30	0:04:45	0:05:15	0:05:30	0:05:15	0:05:00	0:04:30
2X	0:02:15	0:02:45	0:03:15	0:03:45	0:04:00	0:04:30	0:04:45	0:05:15	0:05:30	0:05:15	0:05:00	0:04:30
C3	0:02:30	0:03:00	0:03:30	0:04:00	0:04:15	0:04:45	0:05:00	0:05:30	0:05:45	0:05:30	0:05:15	0:04:45
C4+	0:02:30	0:03:00	0:03:30	0:04:00	0:04:15	0:04:45	0:05:00	0:05:30	0:05:45	0:05:30	0:05:15	0:04:45
C4X+	0:02:45	0:03:15	0:03:45	0:04:15	0:04:30	0:05:00	0:05:15	0:05:45	0:06:00	0:05:45	0:05:30	0:05:00
C4X-	0:02:45	0:03:15	0:03:45	0:04:15	0:04:30	0:05:00	0:05:15	0:05:45	0:06:00	0:05:45	0:05:30	0:05:00
4+	0:02:45	0:03:15	0:03:45	0:04:15	0:04:30	0:05:00	0:05:15	0:05:45	0:06:00	0:05:45	0:05:30	0:05:00
4X+	0:03:00	0:03:30	0:04:00	0:04:30	0:04:45	0:05:15	0:05:30	0:06:00	0:06:15	0:06:00	0:05:45	0:05:15
C5	0:03:00	0:03:30	0:04:00	0:04:30	0:04:45	0:05:15	0:05:30	0:06:00	0:06:15	0:06:00	0:05:45	0:05:15
4-	0:03:15	0:03:45	0:04:15	0:04:45	0:05:00	0:05:30	0:05:45	0:06:15	0:06:30	0:06:15	0:06:00	0:05:30
4X	0:03:30	0:04:00	0:04:30	0:05:00	0:05:15	0:05:45	0:06:00	0:06:30	0:06:45	0:06:30	0:06:15	0:05:45
8+	0:03:45	0:04:15	0:04:45	0:05:15	0:05:30	0:06:00	0:06:15	0:06:45	0:07:00	0:06:45	0:06:30	0:06:00
8X+	0:04:00	0:04:30	0:05:00	0:05:30	0:05:45	0:06:15	0:06:30	0:07:00	0:07:15	0:07:00	0:06:45	0:06:15

Un avantage de 15 ans est rajouté aux rameuses en équipages féminins ou mixtes

Catégories	
Junior	Jusqu'à 18 ans
Senior	De 19 à 26 ans
Master A	De 27 à 35 ans
Master B	De 36 à 42 ans
Master C	De 43 à 49 ans
Master D	De 50 à 54 ans
Master E	De 55 à 59 ans
Master F	De 60 à 64 ans
Master G	De 65 à 69 ans
Master H	Plus de 70 ans

Embarcations	
C1	Canoé
C2	Double canoé
C3	Triple canoé
C4+	Yolette à quatre de pointe
C4X+	Yolette à quatre de couple barrée
1XPoly	>=20 Kg
1XSkiff	
2X	Deux de couple
2XPoly	Deux de couple >=37 Kg
2-	Deux de pointe
2+	Deux barré
4X	Quatre de couple
4X+	Quatre de couple barré
4+	Quatre barré
4-	Quatre de pointe non barré
8+	Huit de pointe
8X+	Huit de couple

Parcours

Départ du CNV au droit de l'île Robinson à 15 H 00
Remontée de la Meuse jusqu'au pont de Hermalle
Virage autour des piles extérieures et retour vers l'île Robinson
Soit 5000 mètres.





Centre Nautique de Visé

Section AVIRON



Matricule 43

Règlement du 3ème Handicap International de Visé du 26 juin 2010.

1. Le **HANDICAP** de Visé est international, il est ouvert à toutes les catégories de rameuses, de rameurs et de bateaux.

L'inscription à l'épreuve entraîne automatiquement l'approbation du présent règlement et plus particulièrement la responsabilité des participants en ce qui concerne les dommages de toute nature occasionnés à eux-mêmes ou aux tiers, participant ou non à l'épreuve. Les concurrents sont notamment invités à se munir individuellement de gilets de sauvetage et à s'assurer que leur état physique soit conforme aux exigences de l'épreuve. En conséquence la responsabilité du club organisateur ne pourra en aucun cas être mise en cause au-delà de ce que prévoit la loi.

2. **DEPART: arrêté à 15 h 00** au droit du clubhouse du CNV sur la Meuse. Tous les participants seront derrière la ligne de départ **avant 14 h 45**. Nombre limité de pontons.
3. **PARCOURS:** remontée de la Meuse jusqu'au pont de Hermalle, virage autour des piles extérieures et descente vers l'île Robinson, soit 5000 mètres.
4. **ORDRE DES DEPARTS :** ordre des départs et des handicaps sur le tableau (heures de départ).
5. **INSCRIPTIONS:** date limite le lundi 14 juin à 18 heures. Les formulaires d'inscription (précisant le type de bateau, la catégorie du (des) rameur(s) ou rameuse(s) et le handicap correspondant) seront adressés au secrétariat de la régate par :
 - Mail : aviron.cnv@gmail.com
 - Fax : 04 / 379 11 01
 - Informations complémentaires : Bruno Renson – tél : 04 / 379 28 10
6. **GUIDONS ET DOSSARDS:** le guidon sera fixé à la pointe du bateau et le dossard au dos du rameur de proue. Ils seront à retirer au clubhouse à partir de 12 h 00 contre une caution de 5 €.
7. **DROIT D'INSCRIPTION:** il est de 3 € par siège pour les Seniors et Masters et de 1 € pour les Juniors. Il est à régler sur place avant le départ. Les frais afférents aux forfaits sont à percevoir dans les 8 jours après la course.
8. **FORFAITS REGULIERS:** date limite le 19 juin à 18 heures.
9. **PENALITES:** les équipes prenant un faux départ seront pénalisées de 15 secondes.
10. **EQUIPES EN COURSE:** l'épreuve se déroulera selon le code des courses de la F.R.B.A et plus particulièrement en application de son chapitre XV relatif aux courses de longue distance. Les bateaux seront derrière la ligne de départ au moins 15 minutes avant l'heure du 1^{er} départ. Ceux rejoignant l'embarcadère après l'arrivée ne peuvent gêner les concurrents encore en course. En cas d'avarie, l'équipe est tenue de quitter le champ de course. Les bateaux sur le point d'être dépassés doivent céder le passage.
11. **CLASSEMENT:** il est établi selon l'ordre d'arrivée, en tenant compte des pénalités éventuelles.
12. **TIRAGE AU SORT :** le tirage au sort aura lieu le 20 juin 2010 à 12h.



Centre Nautique de Visé

Section AVIRON



BULLETIN D'INSCRIPTION A LA REGATE DU 26/06/10

Club
Téléphone
Adresse postale
Adresse mail

Composition de l'équipe



Equipe
Embarcation

Equipage :

Nom	Prénom	Date naissance	Sexe	Handicap	N° licence

Barreur :

Nom	Prénom	Date naissance	Sexe	Handicap	N° licence

Secrétariat de la régates :

Fax: 04/ 379.11.01
E-mail: aviron.cnv@gmail.com

A retourner avant le 14 Juin 2010 – 12:00



Centre Nautique de Visé

Section AVIRON



Matricule 43


INSCRIPTION AU BARBECUE DU 26/06/10.

Participation : 10 € par personne (hors boissons)

Club
(Commande groupée)

Nom et prénom
(Commande individuelle)

Nombre de participants

....		x 10 €
Total :	 €

Secrétariat de la régates :

Fax: 04/379.11.01

E-mail : aviron.cnv@gmail.com

A retourner avant le 20 Juin 2010 – 12:00

